

Un tiers des produits chimiques utilisés en Europe seraient « non conformes »

C'est le résultat d'une étude inédite de l'Institut fédéral allemand d'évaluation des risques concernant les substances chimiques les plus utilisées en Europe.

La législation « Reach » contraint normalement les industriels à signaler si leurs substances sont cancérigènes, neurotoxiques, mutagènes, bioaccumulables et/ou nocives pour le développement des enfants ou des humains (Shutterstock)

Par **Hélène Gully**

Publié le 16 oct. 2018 à 20:49

Trois ans d'investigations et des conclusions alarmantes : voici le résumé d'une étude

inédite de l'Institut fédéral allemand d'évaluation des risques, analogue allemand de l'Agence française de sécurité sanitaire.

Son objectif était de vérifier l'application du **règlement européen « Reach », entré en vigueur en 2007 et encadrant la commercialisation des substances chimiques** dans l'Union européenne. Résultat : un tiers des substances utilisées dans l'UE sont déclarées « non conformes » avec la réglementation.

Pire, seulement un tiers serait en réalité en règle, le tiers restant nécessitant des analyses approfondies, à cause d'un déficit d'informations. Et encore, les investigations n'ont concerné que les substances chimiques les plus utilisées en Europe, soit plus de 1.000 tonnes par an.

Vêtements, meubles, jouets, cosmétiques, emballages...

Bisphénol A, Chrome VI, Hydrocarbure aromatique polycyclique dit « HAP », ou encore Phtalate... « Depuis 2010, des millions de tonnes de ces substances ont été utilisées dans la production de biens de consommation et industriels, allant de la peinture aux emballages, en passant par les meubles et les matériaux de construction », s'indigne le Bureau européen de l'environnement, principal réseau d'ONG au niveau de l'UE, qui **vient de révéler au grand public cette étude, parue fin août.**

Et les consommateurs ne savent finalement rien d'elles. Alors que la législation « Reach » les y contraint formellement, les industriels ont omis « de signaler à l'Agence

européenne des produits chimiques (ECHA) si leurs substances sont cancérigènes, neurotoxiques, mutagènes, bioaccumulables et/ou nocives pour le développement des enfants ou des humains », poursuit le Bureau européen de l'environnement.

C'est en cela qu'elles ont été déclarées « non conformes ». L'étude ne démontre pas leur dangerosité mais l'absence d'informations. Pour pouvoir avoir accès au marché, c'est aux industriels de prouver l'innocuité des molécules, en donnant toutes les informations concernant leurs propriétés physico-chimiques, toxicologiques et écotoxicologiques.

« Reach » en révision

« Cette enquête rare menée par les régulateurs allemands montre que nous ne savons tout simplement pas si les produits de tous les jours sont fabriqués à partir de matériaux néfastes pour nous », commente Tatiana Santos, en charge du dossier produits chimiques au BEE.

>

Les poisons de notre quotidien

Pour l'industrie chimique, la ligne de défense est simple : « L'essentiel des non-conformités relevées par le BfR est lié au manque d'études sur les animaux » et la non-reconnaissance de données alternatives, a expliqué [au Monde Erwin Annys](#), chargé de la réglementation Reach au sein du Conseil européen de l'industrie chimique.

C'est pourquoi, selon lui, les professionnels du secteur sont « en pleine discussion avec les autorités pour les faire reconnaître pleinement dans le processus d'évaluation. » Autre problème soulevé par l'étude : les limites de la réglementation. La législation prévoit que l'ECHA - qui croule sous le nombre d'enregistrements soit 40.000 environ depuis 2010 - contrôle 5 % des dossiers, un très faible échantillon. Le règlement « Reach » est donc en cours de révision.

Pour approfondir

« Reach » : Arkema aura dépensé 65 millions d'euros pour enregistrer 423 substances

Hélène Gully